

UN AUTRE REGARD...



Comment passer sous silence le résultat des dernières élections départementales. Que d'interrogations, de questionnements, de malaises, de mal être. Comment en est-on arrivé là ?

Même si je me réjouis qu'un Front de Gauche ait pu sur notre canton surnager sur cette vague bleue marine, je ne peux manquer de m'interroger et de

vous faire partager à la fois mes angoisses mais également mes espoirs.

Qu'est ce qui anime ainsi nos populations pour se tourner vers un parti qui remet en cause les fondements même de notre République : Liberté, Egalité, Fraternité ? Faut-il un tel désespoir, un tel renoncement pour se tourner vers des réponses issues des côtés les plus sombres de la nature humaine ?

Je me sens profondément ébranlé dans les valeurs qui m'ont construit et sur lesquelles j'ai tenté d'éduquer mes enfants : partage, respect de l'autre quelque soit son sexe, ses origines ou son statut social, honnêteté, justice. Que dois-je leur dire aujourd'hui ? Que la peur et la méfiance vis-à-vis de l'autre doivent être la règle ? Que l'exclusion et le rejet sont les seules solutions à tous les maux de la terre ? Qu'il faut être blond (blonde !!!) aux yeux bleus pour être un « Vrai » Français et être considéré comme tel ?

NON JE NE LE POURRAIS PAS !

Mes enfants, d'origine asiatique, sont nés à 10.000 kms de Saint Julien les Rosiers et en réalité ils sont Cévenols ! Mon Fils adore aller à la pêche dans nos petits ruisseaux, attend avec impatience la période des champignons, ma Fille a plus l'accent de chez nous que moi...

Et enfin, une petite confidence mais qui, à mes yeux, revêt une importance primordiale : je n'ai jamais, depuis leur plus jeune âge, réussi à voir leur différence ! Tout simplement parce que l'amour que je leur porte gomme tout. Pas de questionnement du type « de mon sang », « pas de mon sang », les vraies valeurs ne sont pas là. Elles sont dans la considération et la perception que nous avons de l'autre.

Alors, pas d'angélisme ou d'amalgame. L'amour que l'on peut porter à ses enfants n'est pas comparable aux rapports que nous avons avec les

autres, mais ne peut-on pas envisager que son voisin, un adolescent, un immigré soit plus une richesse qu'un danger ? Que simplement le considérer comme une personne au même titre que nous, pourrait régler bien des problèmes ?

Abordons-nous un jeune des banlieues comme un fils d'émir Qatari ? Pourtant, ne sont-ils pas parfois de la même origine ou de la même confession ?

Et là, encore une fois, ne nous voilons pas la face, les problèmes existent et nous en connaissons en grande partie les causes. La crise que nous traversons actuellement n'est pas qu'économique mais aussi sociale et culturelle.

On veut nous faire accepter petit à petit la remise en cause de tout ce qui a fait la force et la particularité de notre pays : protection sociale, services de santé, retraite par répartition, prise en compte des plus démunis, et y compris les services régaliens de l'État que sont l'Éducation, la Police, la Justice, l'Armée.

Effectivement, pour que notre système fonctionne, il y a des règles et des devoirs à respecter par tous. En revanche, au lieu de supprimer ces acquis sociaux, il conviendrait plutôt de les renforcer. C'est la seule garantie d'égalité sur notre territoire :

- Redonnons à l'école les moyens d'éduquer et d'affirmer nos valeurs
- Redonnons aux hôpitaux les moyens de nous soigner toutes et tous aux mêmes conditions
- Redonnons à la police et à la gendarmerie les moyens de protéger les populations
- Redonnons à la justice les moyens d'intervenir de façon juste et rapide
- Redonnons les moyens d'avoir sur tout le territoire le même accès à l'eau, à l'énergie, aux transports et aux communications

Pas de fatalisme ni de résignation, portons un autre regard sur les autres et sur notre société. Les solutions existent, à nous de les réinventer et d'en faire une évidence...

Éric Plantier, 1^{er} adjoint

Éditorial



SOMMAIRE

Édito	p. 1
Tous les budgets	p. 2/3
Vie communale - Brèves	p. 4/5
Inauguration de la nouvelle place du village	p. 6/7

Vie communale	p. 8/9
Vie culturelle	p. 10
Les délégués	p. 7
Etat-civil - Nouveaux services	p. 12



Tous les budgets 2015

Le vote du budget est toujours un moment important pour la vie démocratique des 36 000 communes de France qui ont à se prononcer sur leurs orientations et sur la pertinence de leur choix.

Dans une période où les collectivités sont de plus en plus étranglées et empêchées d'entreprendre, nous vivons de fait un moment extrêmement délicat pour leur avenir. Bien évidemment St Julien les Rovers n'échappe pas à la règle et connaît, comme ses homologues, les mêmes coupes sombres sur la dotation globale de fonctionnement qui lui est octroyée par l'état. (+ de 20.000 € en moins en 2015).

Conséquence : une réelle prudence en matière de capacité d'investissement pour ne pas alourdir le taux d'endettement et en même temps moins de sollicitation auprès des entreprises de travaux publics.

Certes nous continuons à assurer les services de proximité que les julirosiens ont en droit d'attendre (urbanisme, état civil, voirie, ...) et dans la mesure du possible nous souhaitons être réactifs mais tout cela hélas n'est pas donné pour acquis.

Dans ce contexte préoccupant, nous avons cependant quelques atouts qui ne doivent qu'à notre politique volontariste d'être mis en exergue.

1- Nous sommes adossés à une intercommunalité dynamique et prévoyante dont les maîtres-mots sont mutualisation et solidarité.

2- Nous avons une bonne répartition des charges entre le budget communal et le budget communautaire qui nous permet d'amortir les coûts.

3- Nous ne nous sommes pas engagés dans des projets surdimensionnés qui hypothéqueraient nos capacités de financement.

4- Nous avons réduit les coûts liés au fonctionnement par une démarche de type « agenda 21 » qui commence à produire ses effets.

5- Toutes ces raisons font que pour 2015 et contrairement à de nombreuses collectivités qui ont augmenté d'une façon drastique leur taux d'imposition, **les nôtres restent inchangés.**

Le conseil municipal s'est réuni le 26 février et le 26 mars 2015 pour les séances consacrées aux budgets et a voté à l'unanimité les différents budgets présentés par le président de la commission finances.

Compte administratif 2014		Investissement	
Fonctionnement		Investissement	
Recettes :	1 322 951.08 €	Recettes :	472 436.61 €
Dépenses :	1 107 835.62 €	Dépenses :	480 821.48 €
soit un excédent de 215 115.46 €		soit un déficit de 8 384.87 €	
qui sera utilisé pour financer une partie des investissements 2015		qui est pris en charge par le budget 2015	

BUDGET GÉNÉRAL 2015

Il s'équilibre à :

- **1.354.172 € en section de fonctionnement**
- **667.235 € en section d'investissement**

Les dépenses de fonctionnement restent stables depuis plusieurs années grâce à nos efforts de maîtrise des dépenses d'énergie et des consommations d'eau.

Par ailleurs, notre attachement à la communauté de communes *Vivre en Cévennes* et

sa très bonne santé financière nous permet d'équilibrer nos charges de fonctionnement, ceci dans un contexte où la DGF, principale dotation que nous verse l'État, est en forte diminution (- 20 000 €).

Évolution des grands postes de fonctionnement depuis 2013

	2013	2014	2015
Charges de fonctionnement	266 600 €	267 300 €	266 000 €
Charges de Personnel.....	670 029 €	663 874 €	656 577 €
Charges Financières.....	43 000 €	47 662 €	50 000 €

Pour 2015 l'autofinancement prévisionnel sera de 230 000 € contre 168 000 en 2014.

Ainsi, nous pouvons pour cette année investir près de 500 000 € sans augmenter les impôts.

De plus, notre endettement reste stable : l'annuité de remboursement des emprunts en 2014 était de 160 000 € et nous prévoyons pour 2015 un montant de 164 000 €.

Taux des 3 taxes pour 2015 inchangés :
T.H. : 6.22% - T.F. : 7.09 % - T.F.N.B : 29.78%

Les principaux investissements prévus pour 2015

- Informatique école et mairie, matériel de bureau, mobilier divers : 16 350 €
- Aménagement sécuritaire et cheminement piéton CD 904 120 000 €
- Voirie divers 20 000 € (parking village, interventions ponctuelles ...)
- Installation de jeux pour enfants au Carabiol 15 000 €
- Projet rénovation anciennes écoles au village pour création logement 60 000 €
- Rénovation piscine municipale 115 500 € dont restes à payer sur travaux 2014 : 35 000 €

- Achat terrain pour projet *Cœur de Village* : 80 000 €

Ces investissements seront financés

- par les subventions en particulier l'État (DETR) pour un montant de 40 000 €
- par l'autofinancement à hauteur de 230 000 €
- par l'excédent de fonctionnement 2014 pour 215 115 €
- par l'emprunt pour 112 751 €

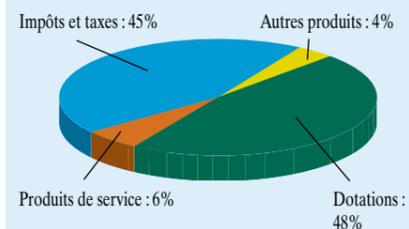
Budget inondations : on attend toujours !

8 mois après les inondations de septembre, l'État ne nous a toujours pas indiqué le montant des aides allouées aux travaux d'inondations. C'est la raison pour laquelle ce budget ne tient compte ni des subventions

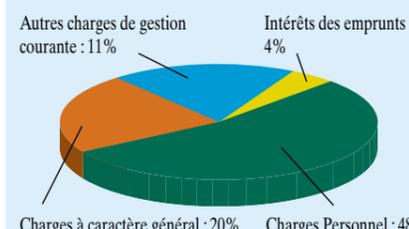
attendues, ni des emprunts de la collectivité pour cofinancer les travaux. Une décision modificative interviendra au moment où ces inconnues seront levées.

Les grands postes du budget 2015

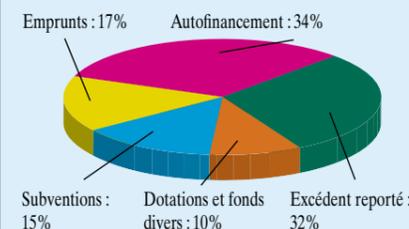
RECETTES FONCTIONNEMENT



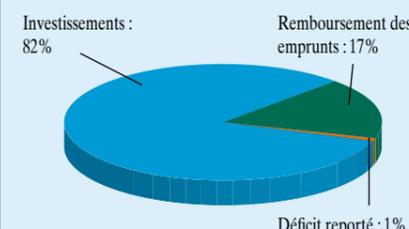
DÉPENSES FONCTIONNEMENT



RECETTES INVESTISSEMENT



DÉPENSES INVESTISSEMENT



LES BUDGETS ANNEXES 2015

BUDGET EAU

Compte administratif 2014

Fonctionnement

Recettes58 627.09 €
Dépenses28 245.20 €
Soit un excédent de30 381.89 €
qui sera utilisé pour équilibrer la section de fonctionnement 2015

Pour 2015, le budget général s'équilibre :

- **64 881 € en section de fonctionnement**
- **54 424 € en section d'investissement**

En 2014, des travaux sur le château d'eau de Cercafiot ont été réalisés pour 12 341.34 € (remplacement des pompes+installations électriques).

Notre participation aux différents travaux entrepris ces dernières années sur la commune par le Syndicat de l'Avène s'est élevée en 2014 à 12 525.81 €, pour

Investissement

Recettes14 715.96 €
Dépenses30 975.01 €
Soit un déficit de16 259.05 €
qui sera pris en charge par le budget 2015.

2015 la participation sera de 7 365 €.

Nous avons demandé au Syndicat d'inscrire dans son programme de travaux 2015, l'extension et le renforcement du réseau sur le chemin du Grand Bois pour un montant de 38 000 € dont 7 500 € à la charge du bénéficiaire et 19 388.64 € pour la commune (cette somme est payée en annuités sur 15 ans, soit 1 292 € par an).

La surtaxe est maintenue à 0.18 €/m³ et permet d'équilibrer ce budget.

BUDGET ASSAINISSEMENT

Compte administratif 2014

Fonctionnement

Recettes 388 900.63 €
Dépenses 104 394.99€
Soit un excédent de 284 505.64 €, qui sera utilisé pour financer une partie des investissements 2015 et payer la régularisation de la convention avec Alès Agglo (voir explication ci-après).

Investissement

Recettes 131 957.03 €
Dépenses 207 080.10 €
Soit un déficit de 75 123.07 €
qui sera pris en charge par le budget 2015.

Pour 2015, le budget général s'équilibre :

- **504 722 € en section de fonctionnement**
- **395 747 € en section d'investissement**

En 2014 nous avons réalisé une extension sur le réseau du chemin de Granaudy, permettant de raccorder une vingtaine d'habitations, pour un coût total de 130 273.62 €.

Pour 2015, travaux suivants envisagés :

- Création d'un réseau d'assainissement au Mas Dieu : 175 000 €
- Réparations diverses sur les réseaux suite au diagnostic : 73 306 €

Pour financer ces investissements des subventions nous ont été octroyées notamment en ce qui concerne la création d'un réseau au Mas Dieu : 12 000 € de l'Agence de l'Eau et 64 625 € du Conseil départemental.

BUDGET CCAS

Le centre communal d'action sociale intervient dans plusieurs domaines.

→ **L'aide sociale** (aide cantine, aide étudiant et chômeur, aide d'urgence, classes transplantées, voyages scolaires, camps vacances, centre aéré, passeport vacances,...).

→ **L'animation des activités sociales** (semaine bleue en 2014 pour 2015 co de co, spectacle enfants en 2015, repas du 3^e Âge, ...).

→ **Nouveauté 2015 : le transport pour le 3^e Âge** (navette courses, ...)

Le budget du CCAS en 2014

Recettes 32 046.49 €
Dépenses 18 782.31 €
Soit un excédent de 13 264.18 €
qui sera utilisé pour équilibrer la section de fonctionnement 2015

Dépenses 18 782.31 € dont :

Repas 3^e Âge 9 547.88 €
Semaine Bleue..... 2 828.00 €
Aides..... 6 406.43 €

Recettes 32 046.49 € dont :

Subvention Co de Co 15 000.00 €
Dons 3 214 €
Excédent reporté..... 13 832.49 €

Pour 2015 le budget CCAS s'équilibre à 28 614 € en dépenses et recettes.

Concernant le fonctionnement, la nouvelle convention avec la Communauté Alès Agglomération, pour le traitement des eaux usées de la commune, va entrer en œuvre en 2015. Cette nouvelle convention actualise le coût de traitement des effluents rejetés par les habitants et traités à la station d'épuration d'Alès. Afin de prendre en compte le nouveau coût de la convention avec la communauté Alès Agglomération et afin de financer les investissements à venir (Mas Dieu, réparations réseaux, réhabilitation du réseau de Lariasse,...), le conseil municipal a voté une augmentation de la surtaxe de 0.15 €/m³, ce qui fait une surtaxe communale totale de 1.25 €/m³ (rappel l'abonnement est de 25 €/an).

TRAVAUX

Mise en sécurité du CD 904

Enfin pourrait-on dire, après de nombreuses réunions techniques et administratives, les travaux ont enfin pu se réaliser, mais le résultat est là !

Esthétiquement d'abord, l'aménagement s'intègre bien, il marque l'entrée d'agglomération sans dénaturer le secteur ... mais c'est plus sur l'objet principal de cet aménagement que le résultat attendu est au rendez-vous !

En effet, force est de constater que **les vitesses de circulation ont été réduites**, permettant aux riverains de pouvoir sortir plus aisément et de façon plus sécurisée.

Deuxième point fort, le cheminement piétonnier.

Les enfants scolarisés et devant prendre le bus tout comme les promeneurs peuvent désormais cheminer tranquillement et en sécurité sur ce tronçon. L'arrêt de bus (sens St Ambroix - Alès) est désormais au parking du St Julien (restaurant) et évite ainsi à nos petits de marcher ou d'attendre en bord de voirie sans aucune protection. Le tout est complété par des panneaux lumineux au niveau du passage piéton qui est maintenant en zone d'agglomération donc zone où la vitesse est limitée à 50 km/h ! Qu'on se le dise !

Le radar pédagogique sera là pour rappeler la règle aux « étourdis ».

Mais attention, cette zone reste très surveillée par d'autres radars qui obligeront les fameux « étourdis » à être plus vigilant ! Cet aménagement devenait indispensable, nous sommes aujourd'hui satisfait d'avoir pu le mener à bien.

Nous n'oublions toutefois pas notre projet d'aménagement de plus grande ampleur sur ce secteur (giratoire), qui s'inscrit lui un peu plus dans le temps, mais qui mobilise encore toute notre attention de façon à poursuivre les acquisitions foncières indispensables à sa réalisation et les recherches de financements tout aussi indispensables.



JOURNÉE DE L'ENVIRONNEMENT

On vous attend, samedi 6 juin à 9h, devant la mairie !

Un geste citoyen très apprécié des enfants.

Toutes les années, un certain nombre de julirosiens se retroussent les manches et entreprennent de nettoyer les voies et chemins de notre commune.

Ce n'est malheureusement pas du superflu et on apprécie cette démarche collective où petits et grands réunis mettent un point d'honneur à nettoyer et à débarrasser les fossés des encombrants hélas trop nombreux.

Si cela pouvait dissuader de jeter et d'abandonner, nous aurions enfin rempli notre objectif, celui d'avoir une commune propre sur laquelle on a plaisir à cheminer. **Bien sûr, on a besoin de toutes les bonnes volontés. On vous espère nombreux le samedi 6 juin à 9h devant la mairie.** La collectivité fournit les gants et les véhicules pour se déplacer. À midi, tout le monde se retrouve pour partager le repas tiré du sac.

Inscription à l'accueil de la mairie

ÉCOLE

9^e classe : rien n'est joué

Lundi 13 avril, Serge Bord, maire, Patrick Higon, adjoint aux écoles et Renaud Georges, président de l'Association des Parents d'Élèves avaient rendez-vous avec le directeur académique des services de l'Éducation Nationale pour défendre le dossier de maintien de la 9^e classe à l'école élémentaire de notre commune.

Monsieur Christian Patoz était très au courant du dossier (lettre de Monsieur Amato, directeur de l'école et du courrier du Maire en préambule à cette rencontre).

En clair, aujourd'hui, il manque à l'école cinq ou six élèves pour que le positionnement de l'Éducation Nationale ait des chances de changer (23,5 élèves par classe aujourd'hui).

L'estimation annoncée pour la rentrée 2014-2015 n'a pas coïncidé avec la réalité à cause d'une baisse assez sensible de l'effectif. On



comprendrait mal cependant qu'après avoir ouvert une classe, on la referme l'année d'après pour la rouvrir vraisemblablement l'année suivante !...

Des décisions en cascade pas très cohérentes de l'avis même du directeur académique.

Alors, quelle réponse ? Il faudra certainement attendre le tout dernier moment (comptage des élèves) pour connaître la décision du DASEN.

Affaire à suivre avec attention.

ÉLECTIONS DÉPARTEMENTALES

Le Conseil départemental du Gard reste à gauche !

Le deuxième tour des élections départementales sur notre canton fut un grand soulagement avec la victoire contre le Front National de Cathy Chaulet et Jacky Valy, les deux candidats de la gauche rassemblée.

Les résultats sur notre commune

- Inscrits 2651
- Votants 1643
- Blancs 82
- Nuls 31
- Exprimés 1530

Ont obtenu :

- Liste Front National (Girardi - Ranc) : 653 voix soit 42,68 %
- Liste front de gauche, majorité départementale (Chaulet - Valy) : 877 voix soit 57,32 %

Il faut nuancer ce résultat au niveau du canton (55 % contre 45 %) mais l'essentiel réside dans le fait que nous avons conservé ce territoire dans le giron républicain. C'est une grande satisfaction pour nous aussi qui n'avons eu de cesse durant cette campagne que de dénoncer la réalité du Front National. Désormais, **nous pourrions continuer à travailler dans l'intérêt de notre commune avec Cathy Chaulet et Jacky Valy** qui siègent au sein d'une majorité départementale dont ils vont, nous en sommes sûrs, infléchir la politique au profit de plus d'équité.

■ Convention Pont du Gard : un succès jamais démenti

Nous rappelons aux julirosiens que notre commune a signé une convention avec l'établissement public de coopération culturelle du Pont du Gard il y a deux ans. Cette convention permet à nos administrés de se rendre au Pont du Gard en bénéficiant de la délivrance gratuite d'une carte d'abonnement d'entrée sur le site.

Pour plus d'informations, s'adresser à l'accueil en mairie.

■ 14 juillet : un rendez-vous convivial de tous les julirosiens

Cette année encore, la municipalité organise son traditionnel méchoui dans les prés de la Carrierrasse sous les ombrages généreux des frênes et des chênes. Nous en serons à la 9^e édition (comme le temps passe vite !) et vous accueillerons avec toujours autant de bonheur et de plaisir.

Alors, à vos agendas, n'oubliez pas de réserver cette journée pour vous-même et vos proches.

■ Rentrée 2015-2016 : du nouveau pour la cantine !

Une rentrée 2015 à marquer tout particulièrement d'une « pierre blanche » pour les enfants appelés à fréquenter la cantine scolaire de notre communauté des communes. **En effet, finis les tickets, place à un service dématérialisé plus moderne et certainement plus pratique.**

Il est encore trop tôt pour expliquer le mode de fonctionnement mais rendez-vous dans le prochain Écho de juillet où toutes les modalités (en particulier le paiement) vous seront expliquées.

■ Assainissement : haro sur les lingettes !

Elles sont la plupart du temps responsables du mauvais fonctionnement, voire de l'obstruction du réseau d'assainissement. **Alors, les lingettes à la poubelle mais surtout pas dans les WC !**

■ E.R.D.F. visite son réseau

E.R.D.F. va procéder au contrôle de son réseau électrique moyenne tension. Cette mission débutera fin avril pour se terminer en septembre prochain. Les hélicoptères seront appelés à survoler le réseau lorsque cela sera nécessaire. Aussi, quelques nuisances sonores pourront être occasionnées suite à ces interventions. **E.R.D.F. s'excuse par avance de ces quelques désagréments.**

Nouvelle place de village

samedi 9 mai 2015

ça se fête !

11h30

Inauguration de la place Nelson Mandela

Inauguration officielle
avec vin d'honneur offert à la population, animations, chants et interprétation musicale d'Elisabeth Abbessolo.

Une photographie de groupe de la population de notre village sera faite à cette occasion.

14h

Cirque Isidore
pour le plaisir des petits et des grands
(+/- 45 minutes)

de 14h30 à 18h

Animations gratuites
réalisées par les associations de la commune
Ateliers cirques pour les enfants
(Cirque Isidore)

Buvette

14h45 : démonstration gymnastique volontaire
15h : organisation d'une randonnée par l'association chemins et drailles (départ 15h espace Nelson Mandela)
16h : Hip-Hop
17h : course de brouettes
18h : danses africaines

Stands gratuits tout l'après-midi tenus par les associations du village
Stand maquillage, pêche aux canards, mur d'expression, activités manuelles et artistiques, initiations sportives. Exposition et baptême motos par les tortues du bitume, activités diverses des associations, jeux traditionnels, ludothèque...

18H30

Cirque Isidore
Déambulation et parade
(+/- 60 minutes)

Manèges toute la journée

20h

Repas convivial : COUSCOUS
(sur inscription en mairie)

Soirée familiale

22h

Lâcher de ballons

22h30

GRAND FEUX D'ARTIFICES

23h

GRAND BAL POPULAIRE
avec Disco Centilène

Avec la participation des associations : La Map, Les Anciens Combattants, Saint Julien en vadrouille, Yoga, l'Association du Sou des écoles Laïques (APE), ASCL, Le club de l'amitié, Star Danse, AS st julien les rosiers (Foot), La boule de l'amitié, le Kiosque, Animateur(trice) temps périscolaire et garderie communale et communautaire, Comité de Jumelage, Café des parents, Tennis, Office Municipal de la Culture.

Course cycliste de Pâques

Le lundi de Pâques a accueilli pour la quatrième année consécutive la course cycliste organisée par le Vélo Sprint du Grand Alès.



Le matin, une cinquantaine d'enfants licenciés de différents clubs mais aussi quelques courageux Julirosiens n'ont pas hésité à enchaîner plusieurs fois la boucle du circuit pour finir au mieux dans le classement.

Nous retiendrons la performance du Juliroisien Lauris Michel, 11 ans, arrivé second de la course au coude à coude avec son concurrent.

L'après-midi, 120 cyclistes venus de la France entière ont parcouru plus de 40 kms passant par l'Arc de Véreau, Caussonille et le village pour arriver devant les écoles.

Marc Benoit, organisateur de la course a, une fois de plus, remercié la commune pour sa collaboration et renouvelé son enthousiasme pour cette journée.

La course a attiré 30% de cyclistes supplémentaires par rapport à 2014.

Les Julirosiens ont pu découvrir ce sport, certains envisagent de rentrer au Vélo Sprint à la prochaine rentrée.

La soirée s'est clôturée par la remise des prix et l'engagement de revenir l'année prochaine.

Les tortues du bitume



Amis motards de St Julien les Rosiers, l'Association de Motards " Les tortues du bitume " revient sur notre commune.

Il y a plusieurs années de cela, cette association existait, je l'ai connu quand je faisais partie d'un moto club.

Aujourd'hui, nous souhaitons la relancer avec vous car je me suis aperçu qu'il y a beaucoup de motards sur notre commune mais personne ne se connaît.

Alors, pourquoi ne pas se rencontrer et faire ensemble des randos sympa et en élaborer d'autres sur notre région pour passer de bons moments autour d'un verre (avec modération) afin de préparer d'autres circuits et pourquoi ne pas organiser des rallyes ou autres manifestations.

Le but de cette association est de mettre en relation tous les motards de notre commune de tout bord, de toutes générations, pour faire renaître l'esprit motard sur notre village.

Alors venez nous rejoindre dans cette association sans but lucratif et pour l'instant sans cotisation juste vous, votre envie de balader et votre moto.

Nos coordonnées

Rémy forestier
120° Chemin de la Font d'Alveyre
30340 St Julien Les Rosiers
Tél. 06 73 77 84 73
mail : chanremy@wanadoo.fr

Jérôme Ribier
Tél. 06 73 12 56 39
mail : jerome.riber@orange.fr

Le Carabiol prépare la saison estivale

LA PISCINE

Les travaux de réhabilitation continuent. Après le bassin qui a été repris et étanché, c'est la partie pompage, filtration et traitement des eaux qui est en cours de réalisation. Les opérations de réparations et remise en état de matériel existant, remplacement d'équipements anciens par du neuf, ont commencé au début du mois d'avril. Cette dernière tranche clôturera la rénovation de l'ensemble du lieu de baignade qui ouvrira le 5 juillet.

Comme l'année dernière c'est Sébastien Diaz, maître nageur fidèle à notre commune, qui assurera la surveillance de la piscine et devrait dispenser des cours de natation. Gageons que la météo soit plus clémente que l'année dernière et favorise une fréquentation convenable.



ESPACE JEUX ET DÉTENTE

Il s'enrichit d'un nouvel aménagement avec un " parcours aventure " accessible aux plus petits qui vient s'ajouter au mobilier existant. Le terrassement de la plate forme a été réalisé par le personnel communal, qui a dû le recommencer suite aux dégâts occasionnés par les sangliers. Le montage a été effectué par la société qui a fabriqué le matériel.

Pour le premier jour des vacances de printemps ils étaient nombreux, parents et enfants, qui ont pu apprécier cet agencement.



LA GUINGUETTE

Elle ouvrira le 1^{er} juin.

Là aussi, on ne change pas une équipe qui gagne, monsieur Zaoui Benyahia et son équipe reprendront possession des lieux. Ils ont été très appréciés l'année dernière pour leur professionnalisme et par la gentillesse de leur accueil.

Il vous proposera des menus et des plats à la carte tels que : grillades, paëlla, seiches à la plancha, couscous, etc. Certains jours de la semaine, pendant la saison, des soirées à thèmes viendront compléter l'animation du lieu profiter d'un cadre bucolique, l'après midi comme le soir.



Alors, si vous connaissez, pensez à revenir. Si vous n'y êtes jamais venus, prenez le temps de découvrir le lieu et les personnes qui le fréquentent. C'est un moment privilégié pour faire des rencontres et échanger en toute convivialité.

Fortun'Art 2015

7^e édition de Fortun'Art qui, depuis ses débuts, et de quelle manière, annonce le printemps.



Pour cette année 2015, c'est un artiste Juliroisien l'invité d'honneur. Michel Bettendorffer, c'est de lui qu'il s'agit, enfant de la commune, est un photographe passionné de ruralité, de métiers en voie de disparition et de nature. Les œuvres qu'il nous présente s'inscrivent dans les recoins que l'on pensait inaccessibles à jamais de nos mémoires collectives.

C'est comme ouvrir une malle depuis très longtemps oubliée dans le fond d'un grenier et d'où surgissent, sitôt le couvercle soulevé, tous les souvenirs de l'enfant que nous avons été.

Ce sont les sculpteurs Guillaume Ranc et Denis Zadel qui marient la pierre et l'acier avec un talent sans pareil qui enlèvent le trophée « Fortun'Art » réalisé par Christiane

Leclerc, et qui récompensent les artistes élus par les visiteurs du salon. Le prix des jeunes est remis à Nadine Jacot, peintre, en reconnaissance de son travail. Claire-Lise Creissen, talentueuse conférencière qui depuis les débuts anime Fortun'Art nous a parlé avec passion de l'architecture en général et de Viollet-Le-Duc en particulier. Ce dernier, controversé pas toujours à bon escient pour ses réalisations a été « réhabilité » à juste titre par Claire Lise Creissen au cours d'un exposé argumenté et fouillé sur la vie et le travail de l'architecte. N'oublions pas de remercier l'A.P.E et ses membres pour la paëlla du samedi et qui par le travail fourni participent à la convivialité de l'évènement de même que le personnel municipal qui assure la mise en place des structures pour l'accrochage des œuvres.

Rendez-vous est pris pour le huitième printemps de Fortun'Art, un salon d'art qui chante et qui pétille.

Ça bouge à la médiathèque

Mercredi 15 avril, notre médiathèque a connu une effervescence particulière !

Ce fut l'occasion de retrouver Marie-Claire pour l'heure du conte autour du kamishibai. Ce fut une première destinée à un jeune public de 3 ans à 8 ans. La seconde partie fut une projection de 3 petits films d'animation puis une séance de modelage. Cette après-midi récréative s'est terminée par un goûter. Treize enfants y ont participé. C'est avec

un énorme plaisir qu'ils sont partis avec leur réalisation (tortues, fleurs, dinosaures, fantômes...), parents et grands-parents s'en sont donné à cœur joie ! Entre deux animations et autres obligations, nous avons fait l'acquisition de nouveaux ouvrages. Bientôt, la liste des nouvelles acquisitions sera en ligne sur le site de St Julien les Rosiers. Le vendredi 17 avril, une séance de dessin de mangas destinée aux enfants de plus de 8 ans a été organisée, à partir de

15h30. Elle était menée par des professionnels du dessin japonais. Rappel des prochaines animations :
• Mi-mai, en collaboration avec le périscolaire, atelier peinture encadré par Bettina Kramer.
• Mercredi 10 juin, à partir de 14h, atelier peinture sur porcelaine,
• Vendredi 17 juin, 18h, lecture de texte par Daniel Flamant accompagné par un violoncelliste suivie d'un apéritif dînatoire. Et ensuite... vacances bien méritées !!!



Vous pouvez retrouver la totalité des délibérations en venant les consulter en mairie ou sur le site de la mairie :

www.saintjulienlesrosiers.fr

■ SÉANCE DU JEUDI 26 FÉVRIER 2015

Suite à la démission de M. Schweitzer Jacques, conseiller municipal, en date du 27 janvier 2015, élu sur la liste « pour un choix nouveau et citoyen », Monsieur Forestier Rémy, conseiller municipal suivant issu de la même liste, est installé. M. Forestier Rémy remplace Monsieur Schweitzer Jacques à la commission finance et Monsieur Basset Alain devient membre titulaire de la commission d'appel d'offre.

Le conseil municipal décide de verser une subvention exceptionnelle de 2.811 € au Centre Social « Le kiosque ».

Le conseil municipal décide d'octroyer une subvention exceptionnelle de 3.000 € à l'OMC.

Le conseil municipal décide de fixer le montant de la subvention pour l'année 2014 à 260 € et de la verser aux associations qui ont déposé un dossier complet : Gymnastique Volontaire, ASCL (Association Sport, Culture, Loisirs), Drailles et Chemins Juliroisiens, Karaté Club, Goju Ryu, Club de l'Amitié, Star Danse, Yoga, Boule de l'Amitié, Anciens Combattants, Planète Danse, Foot Détente Juliroisien, Saint Julien en Vadrouille, Pinceaux et Porcelaine, AS les Rosiers, Association de Parents d'Elèves.

L'attribution du marché de travaux relatif à la rénovation de la piscine municipale du Carbiol (lot n°2) est confié à l'entreprise GEPAD, (71 chemin Bas de Montpellier, 30900 Nîmes) pour un montant de 71.037.60 € TTC

Il est décidé une convention de groupement entre la Communauté de Communes et les communes membres afin de :

→ réaliser un diagnostic d'accessibilité des établissements recevant du public
→ Mettre en concurrence les prestataires pour les marchés d'assurances dommages aux biens, responsabilité civile, véhicules et protection juridique.

Dans les deux cas le groupement portera sur le choix du prestataire, chaque collectivité signera ensuite un marché avec le titulaire retenu en commun.

Instruction des autorisations et actes relatifs à l'occupation du sol, création d'un service commun. L'État n'assurera plus l'instruction des autorisations d'urbanisme à compter du 1er juillet 2015 pour les communes, dotées d'un POS ou d'un PLU et appartenant à une communauté de communes de plus de 10 000 habitants,

Notre commune doit donc s'organiser pour instruire ses actes d'urbanisme et ce service doit rester gratuit pour les pétitionnaires, Les élus de la Communauté de Communes ont engagé une réflexion sur le thème de "l'offre de services" que la Communauté de Communes pourrait mettre en place à destination des communes membres. Suite à ce travail, la Communauté de Communes Vivre en Cévennes propose d'apporter assistance aux communes de son territoire pour l'instruction d'une partie des actes liés à l'application du droit des sols, Ce service sera pris intégralement en charge par la Communauté de Communes.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

→ approuve la création d'un service commun à compter du 1^{er} avril 2015 pour l'instruction d'une partie des autorisations et des actes relatifs à l'occupation du sol (permis de construire, permis d'aménager, permis de démolir et certificats d'urbanisme opérationnel) à compter du 1er juillet 2015, → décide de confier l'instruction des permis de construire, permis d'aménager, permis de démolir et certificats d'urbanisme opérationnel ainsi que le contrôle de conformité au service commun pour l'instruction des autorisations d'urbanisme de « Vivre en Cévennes », → approuve la convention de service commun pour l'instruction des autorisations et actes relatifs à l'occupation du sol à intervenir avec la Communauté de Communes « Vivre en Cévennes », → autorise le Maire à signer la convention constitutive de service commun avec la Communauté de Communes

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité de fixer la surtaxe

communale comme suit, et ce à compter du 2^e semestre 2015 :
Part fixe : 25,00 € H.T par an
Part variable : 1,25 € H.T par mètre cube,

• Surtaxe EAU
Elle est maintenue à 0,18 e HT/m³

Le conseil municipal donne son accord à la promesse d'échange sans soulte signée par Monsieur Banache Patrice pour sa parcelle cadastrée section AL n°565 d'une superficie de 31 m² contre un terrain appartenant au domaine privé de la commune cadastré section AL n° 562 de 31 m² tels que présentés par le plan de bornage et de situation et autorise Monsieur le Maire à signer toutes les pièces nécessaires.

Une glissière de sécurité sera mise en œuvre en bordure de la RD 904 (virages nord), d'une longueur de 70 m afin d'empêcher les éventuelles chutes de véhicules sur la propriété située en contrebas de la voie. Le Département prendra en charge la pose de la glissière et la commune en assurera l'entretien et la gestion ultérieure. Une convention réglera les modalités d'intervention et les domaines de responsabilités du département et de la commune.

■ SÉANCE DU JEUDI 26 MARS 2015

La séance est essentiellement consacrée aux budgets (voir par ailleurs).

• Taux des 3 taxes inchangés

Taxe d'Habitation :6,22 %
Foncier Bâti :7,09 %
Foncier Non Bâti :29,78 %

Une subvention exceptionnelle est attribuée à l'APE (sorties scolaires) pour les sorties éducatives des écoles maternelle et primaire.

10 € par élève pour l'école maternelle (10 € x 118 élèves, soit 1.180 €),
46 € par élève pour la classe de CM2 (46 € x 36 élèves = 1.656 €),
10 € pour les autres élèves du primaire (10 € x 173 élèves = 1.730 €),
Soit au total, une subvention de 4.566 €.

Le conseil municipal décide à l'unanimité de verser pour l'année 2014 une subvention de 260 € aux associations qui ont déposé un dossier complet : Société de Chasse « La Diane » Tennis Club de Saint Julien les Rosiers, Café des Parents et de verser une subvention de 300 € à la Gymnastique Volontaire pour l'organisation et le financement de la soirée de leurs 40 ans d'existence.

État civil julirosien 2014

NAISSANCES 2014

En 2014, St Julien les Rosiers s'est enrichi de 27 naissances. Nous adressons toutes nos félicitations aux heureux parents et souhaitons à ces chers bambins la bienvenue sur notre commune.

- AGULHON Louwen Fiorenzo, Alès, 13 octobre
- BEN RABIA Kéyhim, Alès, 16 juin
- BOUZIGE Jérémy et ROUDIL Coralie, 24 septembre
- BOUZIGE Milan Jérémy Gilbert Michel, Alès, 8 novembre
- CALLOT HALLART Léonie Maria, Alès, 24 avril
- CALLOT Julien et HALLART Elisa, 25 mars
- CASTRO Emma Eloise, Alès, 27 janvier
- CHANU Louis Mattéo, Montpellier, 27 octobre
- CHENNEBAULT Kelly Ophély Mélangy, Alès, 21 août
- CELIER Olivia Cassandre, Alès, 10 novembre
- DOLHADILLE Axel Noam, Alès, 17 septembre
- DOLHADILLE Stephan et VEYRIER Alois, 2 juillet
- FORTUNÉ Emmy Solange Pascale, Alès, 26 novembre
- GAFFOUR Djibril Adam Oscar, Alès, 17 février
- GARCIA Alyson Chloé Stéphanie, Alès, 4 mars
- GRENIER Tom Lionel Cédric, Alès, 10 avril
- ISOARDI MARTIN Manon Evelyne Geneviève, Alès, 24 février
- LABALME Damien et LEBELLOIS Anaïs, 7 janvier
- LABALME Kaylis Viviane Annick, Alès, 8 mars
- LALLIER Charly Patrick, Alès, 27 août
- MUKUNA Ayden, Alès, 7 septembre
- ORTIZ Théo Pierre Benjamin, Alès, 30 décembre
- PAGES Ciana, Alès, 18 janvier
- PESENTI Léa Marie, Alès, 20 novembre
- PEZARD Jeanne Fanni Marie, Alès, 23 juillet
- ROMESTANT Diego Manuel, St Julien les Rosiers, 26 janvier
- VIALA Léony Henry Amara, Alès, 6 mai

DÉCÈS 2014

Nous adressons une nouvelle fois aux familles dans la douleur, toutes nos condoléances et l'assurance de notre solidarité.

- ANDRÉ Henri Léon, 3 mai
- ARDOUIN Nathalie Jeanine Paulette, 26 novembre
- BASTIDA Jeanne, veuve PAUTARD, 27 novembre
- BLANC Annie Louise Marthe, épouse OFFREDI, 3 janvier
- BLANCHARD Lucette Elisabeth, veuve TANGUY, 6 février
- BOUKENCHOUCHE Rachid, 24 février
- BOUZIGE Berthe Césarine, veuve VILLARD, 13 juin
- BRASS Marie-Jeanne, épouse DEBSKI, 26 août
- CAZALBOU François Paul, 20 janvier
- DARDAILHON Danielle Fernande, veuve MICHEL, 12 mars
- DOLEZON Jean Fernand, 13 décembre
- GALERA Yves Vincent, 23 novembre
- GIRARD Pierre, 27 octobre
- LACROIX Andrée Marie, veuve GINIAC, 11 février
- MEYER Georges Lucien, 1^{er} juin
- MONTORO René, 12 juillet
- MOREL Jacqueline, épouse CHAPTAL, 3 décembre
- MUT Max Edmond, 19 avril
- NICOLAS Jean-Pierre, 30 novembre
- PADOVANI Marie-France, épouse CHASTANIER, 6 septembre
- PIALAT Guy Paul, 3 novembre
- ROUSSEL Bernard, 28 octobre
- CAUTEREL Yvette Jeanne, veuve GARCIA, 19 janvier
- SICARD Claude, 8 décembre
- VALENTIN Valérie Mathilde, 4 juin
- VALLS ROQUE Maria-Dolorès, épouse CAULÉ, 9 décembre

MARIAGES 2014

Nous avons eu le plaisir de célébrer 12 mariages. Nous renouvelons ici aux jeunes mariés toutes nos félicitations et tous nos vœux de bonheur.

- ALLEMAND Jean-Pierre et BREYSSE Emilie, 7 juin
- ANDRÉ Mickaël et MARTIN Edith, 12 juillet
- BOUDIGNON Mickaël et HUGON Séverine, 26 juillet
- BUISSON Didier et MOREAU Barbara, 28 juin
- CASTILLO Philippe et PIERI Elodie, 9 août
- D'ALESSANDRO Pierre-Paul et GLASSER Delphine, 30 août
- DELEUZE Olivier et CAMBRAY Priscillia, 7 juin
- GARCIA David et GUIGON Gaëlle, 20 septembre
- LOZANO William et PIERREDON Séverine, 17 mai
- MERCIER Alain et NAVARRO José, 16 août
- SALAS Thierry et L2ON Françoise, 9 août
- SIMONI christophe et DELLAPINA Jennifer, 9 août

NOUVEAUX SERVICES À ST JULIEN



Mr Aurélien ESCALIER

SAS DISPA aurelien.escalier@gmail.com

270 Avenue des rosiers 04.66.55.30.14

30340 St Julien les rosiers 06.52.52.19.49

Pure Évasion Institut

Soins du visage
Offre découverte des rituels CORPS
Offre spéciale ÉPILATIONS
Prothésiste ongulaire sur RDV à l'institut

OUVERT mardi, jeudi, vendredi NON STOP
mercredi : 9h-12h - samedi 9h-12 / 14h-18h

Tél. 06 13 97 63 78  Pure Evasion Institut
Z.A. Les Agonèdes . St Julien Les rosiers . (à côté de Prépaform)



Ce journal a été imprimé à 1600 exemplaires sur papier recyclé.

INFORMATION MUNICIPALE

ST JULIEN LES ROSIERS . AVRIL 2015

Commission de rédaction, membres de la commission information : Serge Bord, Abiba Georges, Gilbert Isoardi, Pierre Pic, Olivier Poudevigne, Virginie Prost.

Mairie Saint Julien Les Rosiers, 376, avenue des mimosas, 30340 St Julien Les Rosiers
Tél. 04 66 86 00 59 - Fax 04 66 86 83 00
Mail : mairie-les-rosiers@wanadoo.fr
infostjulien@orange.fr - www.saintjulienlesrosiers.fr

Jours et horaires d'ouverture : du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h
1^{er} et 3^e samedi de chaque mois hors vacances scolaires.
Réalisation atelier du moulin 04 66 25 77 00
atelierdumoulin@wanadoo.fr